

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-C) - Dépôt le 14/08/2024 - 19835 - 2022 B 03005 - 913 422 416 - FARENEÏT

GROUPE FARENEIT**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****31 décembre 2023****AFIGEC**

SARL d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 3 217 400 € inscrite au tableau de l'Ordre de la
région Paris – Ile de France et membre de la Compagnie
régionale de Versailles

RCS Nanterre 324 021 542

26/28, rue Marius AUFAN
92300 LEVALLOIS-PERRET

SOMMAIRE

1. BILAN CONSOLIDE	- 4 -
ACTIF	- 4 -
PASSIF	- 5 -
2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	- 6 -
3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	- 7 -
4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	- 9 -
5. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture.....	- 10 -
6. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	- 11 -
A. Référentiel comptable	- 11 -
B. Date de clôture.....	- 11 -
C. Modalités de consolidation.....	- 11 -
D. Principes et méthodes comptables	- 12 -
7. Liste des sociétés consolidées et organigramme.....	- 14 -
8. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	- 16 -
Note 1 – Ecart d'acquisition	- 16 -
Note 2 – Immobilisations incorporelles	- 16 -
Note 3 – Immobilisations corporelles	- 17 -
Note 4 – Immobilisations financières	- 18 -
Note 5 – Stocks	- 18 -
Note 6 – Clients et comptes rattachés	- 18 -
Note 7 – Autres créances et comptes de régularisation	- 19 -
Note 8 – Disponibilités et VMP	- 19 -
Note 9 – Capital social.....	- 19 -
Note 10 – Provisions pour risques et charges	- 20 -
Note 11 – Emprunts et dettes financières.....	- 20 -
Note 12 – Fournisseurs et comptes rattachés	- 22 -

Note 13 – Autres dettes et comptes de régularisation	- 22 -
Note 14 – Chiffre d'affaires	- 23 -
Note 15 – Autres produits d'exploitation	- 23 -
Note 16 – Achats consommés	- 23 -
Note 17 – Charges de personnel	- 23 -
Note 18 – Charges et produits financiers.....	- 24 -
Note 19 – Impôt sur les résultats	- 25 -
Note 20 – Effectif	- 26 -
Note 21 – Rémunération des organes de direction.....	- 26 -
Note 22 – Honoraires des commissaires aux comptes	- 26 -
Note 23 – Engagements reçus	- 27 -
Note 24 – Engagements donnés	- 27 -

1. BILAN CONSOLIDE

ACTIF

En K€	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	2	48 490	47 667
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	1	47 509	46 627
Immobilisations corporelles	3	2 609	2 506
Immobilisations financières	4	170	151
Total Actif immobilisé		51 269	50 324
Stocks et en-cours	5	1 709	1 533
Clients et comptes rattachés	6	11 652	14 206
Autres créances et comptes de régularisation	7	3 033	2 876
Valeurs mobilières de placement	8	2 007	101
Disponibilités	8	6 541	10 595
Actif circulant		24 942	29 311
Total Actif		76 211	79 635

PASSIF

En K€	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital		32 108	32 108
Primes		0	0
Réserves		2 846	0
Résultat consolidé		2 546	2 849
Total Capitaux propres	9	37 501	34 956
Intérêts minoritaires		433	514
Provisions pour risques et charges	10	1 468	1 512
Emprunts et dettes financières	11	22 339	23 652
Fournisseurs et comptes rattachés	12	6 106	7 522
Autres dettes et comptes de régularisation	13	8 364	11 478
Total Passif		76 211	79 635

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En K€	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	14	49 129	50 786
Autres produits d'exploitation	15	610	1 621
Produits d'exploitation		49 739	52 407
Variation de stocks		111	-247
Achats consommés	16	-27 557	-28 487
Autres charges d'exploitation		-57	-30
Impôts et taxes		-435	-535
Charges de personnel	17	-15 825	-16 861
Dotations d'exploitation nettes de reprises		-1 306	-1 125
Charges d'exploitation		-45 069	-47 285
Résultat d'exploitation avant amort. & dépré. des écarts d'acquisition		4 670	5 122
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat d'exploitation après amort. & dépré. des écarts d'acquisition		4 670	5 122
Charges et produits financiers	18	-916	-523
Charges et produits exceptionnels		196	-92
Impôt sur les bénéfices	19	-1 199	-1 419
Résultat net des entreprises intégrées		2 751	3 088
Résultat net consolidé		2 751	3 088
Intérêts minoritaires		205	240
Résultat Groupe		2 546	2 849

Détermination de l'EBITDA en K€ :

En K€	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Résultat d'exploitation		4 670	5 122
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles		56	10
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles		1 170	1 299
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir		29	16
Dot. aux prov. d'exploitation		110	13
Rep./provisions d'exploitation		-20	-15
Dot./Prov. engagements de retraite		191	82
Rep./Prov. engagements de retraite		-213	-190
Rep./dép. des créances (actif circulant)		-89	-202
Dot./dép. des actifs circulants		72	112
Retraitement des variations nettes des amortissements et des dépréciations hors PRC		1 306	1 125
EBITDA		5 976	6 247

3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidés	Résultat	Capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts mino.	Total capitaux propres
Résultat net de la période				2 849	2 849	240	3 088
Dividendes							
Transactions avec les intérêts minoritaires						275	275
1ère application ANC 20-01							
Autres mouvements							
31/12/2022	32 108			2 849	34 957	514	35 471
Résultat net de la période				2 546	2 546	205	2 751
Affectation du résultat			2 849	-2 849			
Augmentation du capital			0		0	140	140
Transactions avec les intérêts minoritaires			30		30	-227	-196
31/12/2023	32 108		2 847	2 546	37 501	433	37 934

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net consolidé	2 751	3 088
(+) Dotation aux amort. et prov. des immo. corporelles et incorporelles	1 312	1 209
Variation de l'impôt différé	9	87
Elimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	-20	40
Variation du BFR lié à l'activité	-2 446	-623
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION	1 606	3 801
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles	-9	-101
(-) Acquisition d'immobilisations corporelles	-236	-383
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-121	-95
Cession d'immobilisations	112	8
Incidence des variations de périmètre	-1 036	-13 155
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT	-1 290	-13 726
Dividendes versés par la société mère	-32	0
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	-200	0
Augmentations (réductions) de capital	140	10 510
Cession (acq.) nette actions propres	0	0
Emission d'emprunts - Apport en compte courant	428	16 241
Remboursements d'emprunts	-2 793	-6 148
Variation nette des concours bancaires	0	-1
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT	-2 457	20 602
VARIATION DE FLUX DE TRESORERIE	-2 141	10 677

Les trésoreries d'ouverture et de clôture comprennent les disponibilités, les valeurs mobilières de placement et les équivalents de trésorerie (note 8.8) nettes des intérêts courus non échus.

5. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture

A. Faits marquants de l'exercice

- Absorption par FARENEIT de HEADLIGHT

Au 01/01/2023, la société FARENEIT a absorbé la société HEADLIGHT.

Le mali de confusion entre la situation nette HEADLIGHT et les titres détenus par FARENEIT s'élève à 40,8 millions d'euros.

- Augmentation de capital par souscription en numéraire des salariés

Des augmentations de capital ont été souscrites en numéraire par des salariés dans quatre sociétés sur l'exercice 2023. Ces augmentations ont entraîné des dilutions du taux d'intérêt du Groupe FARENEIT et se sont traduites par les pertes de Résultat net suivantes :

Entité	Pourcentage de dilution	Perte de Résultat Net (en KEUR)
DELTAKLIMA	4,88%	27,6
HELIOM	5%	16,2
MIDEC	4,97%	9,2
SN KOCH	2,5%	15,6
TOTAL		68,6

- Rachat de titres auprès d'actionnaires minoritaires

Des rachats de titres ont été opérés auprès d'actionnaires minoritaires dans deux sociétés (SEEM et SERELY) sur l'exercice 2023. Le capital de la société EXERCE est détenue à 80% par la société SEEM. La relation de son pourcentage d'intérêt est uniquement la conséquence du rachat de titres du Groupe FARENEIT chez la société SEEM.

Ces rachats ont entraîné des augmentations du taux d'intérêt du Groupe FARENEIT et se sont traduites par les hausses de Résultat net suivantes :

Entité	Pourcentage de relation	Gain de Résultat Net (en KEUR)
EXERCE	11,98%	17,0
SEEM	20%	104,2
SERELY	25,17%	6,3
TOTAL		127,5

B. Evènements post clôture

Néant.

6. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

A. Référentiel comptable

Les états financiers du groupe sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué le 29 décembre 2020 et publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, sont appliquées.

B. Date de clôture

Les comptes consolidés du Groupe FARENEIT concerne la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, soit 12 mois.

La société FARENEIT, clôture son premier exercice de 19 mois au 31 décembre 2023.

Des comptes consolidés ont été réalisés au 31 décembre 2022, couvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 et intégrant les 7 premiers mois de la société FARENEIT, servent de comparatif.

La consolidation est réalisée à partir des comptes de 12 mois clôturés au 31 décembre 2023 par l'ensemble des filiales du Groupe. Les comptes consolidés sont établis par la société mère FARENEIT.

C. Modalités de consolidation

• Méthodes de consolidation

Le groupe ne détient pas de contrôle conjoint et de ce fait, n'applique pas la méthode d'intégration proportionnelle.

Le groupe n'exerce aucune influence notable, et de ce fait n'applique pas la méthode de mise en équivalence.

Toutes les participations dans lesquelles la société assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

• Elimination des opérations intra-groupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

D. Principes et méthodes comptables**• Ecart d'acquisition**

Dans le cadre des acquisitions d'entités, le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entreprise acquise, auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

À la date d'acquisition, les actifs et passifs identifiables des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir jusqu'à la clôture du premier exercice postérieur à l'exercice d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif ou goodwill était auparavant systématiquement amorti, désormais il cesse de l'être en l'absence de limite prévisible à sa durée d'utilisation, il fera donc l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

• Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est un actif non monétaire, sans substance physique et identifiable (c'est-à-dire pouvant être séparé et vendu, transféré, concédé, loué ou échangé ou résultant de droits contractuels ou légaux). Ce poste comprend principalement les logiciels et licences qui font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée variant d'un à trois ans.

Ces postes peuvent faire l'objet d'une dépréciation si cela s'avère nécessaire.

• Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de revient. L'immobilisation est alors amortie sur la durée d'utilisation du bien. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Terrains et constructions : 20 à 30 ans en mode linéaire,
- Installation tech, matériel & outillage : 4 à 10 ans en mode linéaire ou dégressif,
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans en mode linéaire ou dégressif
- Matériel de transport : 2 à 5 ans en mode linéaire ou dégressif.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenues au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

• Contrats de crédit-bail et des contrats assimilés

Les contrats de crédit-bail et les contrats assimilés sont comptabilisés côté preneur :

- Au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant ;
- Au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

Un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail remplit au moins une des conditions suivantes :

- Le contrat prévoit le transfert de la propriété au terme de la durée du bail sur option, et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ;
- La durée du bail recouvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ;
- La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

- Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle.

- Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une provision est enregistrée en fonction de la valeur de réalisation des stocks définie par rapport à leur utilisation prévue dans le cadre de l'activité de la société. Les prévisions d'utilisation sont établies par catégories de produits.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances clients sont provisionnées au cas par cas.

- Trésorerie et valeurs de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. Dans le cas où leur valorisation à la date de clôture fait apparaître une moins-value globale par catégorie de titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

- Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du ANC n° 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC n° 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération dépend des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans le futur proche.

- Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour litiges, les provisions pour pensions et obligations similaires et les autres provisions pour risques et charges.

- Engagements de retraite et prestations assimilées

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

La provision pour engagements de retraite au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements. Les variations d'hypothèses actuarielles sont comptabilisées en résultat, le cas échéant.

Le Groupe n'a pas appliqué la recommandation IFRIC conformément l'avis de l'ANC qui modifie la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises.

- Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

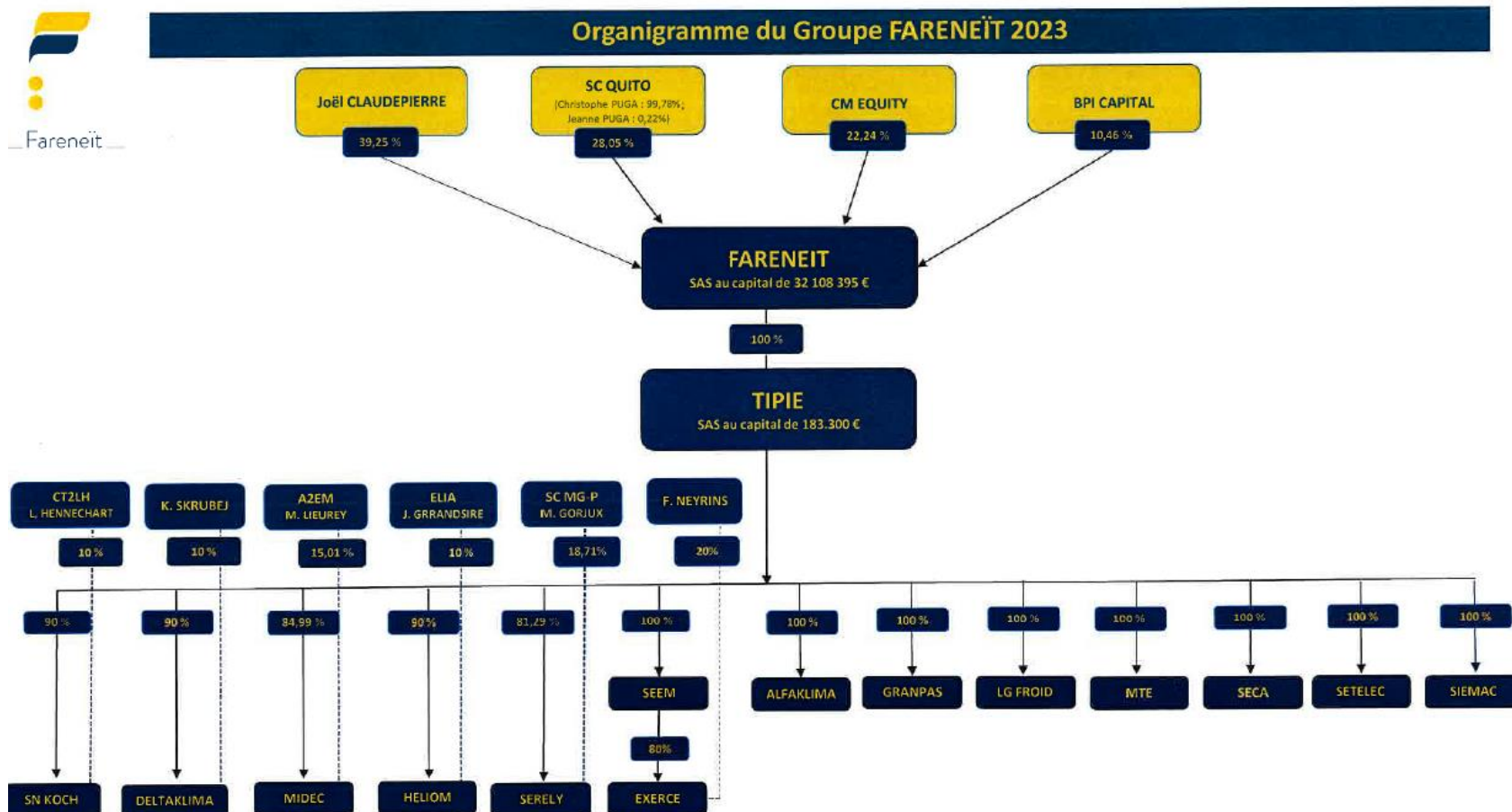
7. Liste des sociétés consolidées et organigramme

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Au 31/12/2023 :

Dénominations	Pays	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode	Numéro SIREN
FARENEIT	France	Sartrouville	Société mère	100,00%	IG	913422416
TIPIE	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	428969612
GRANPAS	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	414321257
M.T.E	France	Fresnes	100%	100,00%	IG	440514289
LG FROID	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	429410079
SEEM	France	Cormeilles en P.	100%	100,00%	IG	317193613
ALFAKLIMA	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	399470418
SECA	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	448526228
SETELEC	France	Fresnes	100%	100,00%	IG	413980590
MIDEC	France	Sartrouville	100%	84,99%	IG	387576242
SERELY	France	Mions	100%	81,29%	IG	971502943
EXERCE	France	Cormeilles en P.	100%	80,00%	IG	400916045
SN KOCH	France	Saint-Quentin	100%	90,00%	IG	879582070
HELIOM	France	Poissy	100%	90,00%	IG	444318174
DELTAKLIMA	France	Grand-Couronne	100%	90,00%	IG	879706752
SIEMAC	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	326638061

Méthode de consolidation : IG = Intégration Globale



Mis à jour au 31/12/2023

8. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 – ECART D'ACQUISITION

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Ecart d'acquisition	47 509	46 627
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-	-
Ecart d'acquisition	47 509	46 627

Au titre de l'exercice 2022, l'écart d'acquisition positif s'établissait à 46 627 K€. Il concernait la prise de contrôle du groupe Headlight et l'acquisition de la société Siemac. Elles avaient généré un écart d'acquisition positif de respectivement 46 397 K€ et 230 K€.

Au titre de l'exercice 2023, le rachat de titres auprès des sociétés SERELY et SEEM a généré une augmentation de l'écart d'acquisition de 882 K€. Il se décompose de la façon suivante : 224 K€ pour SERELY et 658 K€ pour SEEM (dont 208 K€ relatif à sa détention de 80% du capital de la société EXERCE).

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En K€	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions	Autres mouvements	31/12/2023
Fonds commercial	863				863
Concessions, brevets & droits similaires	121	5	-26	147	247
Autres immobilisations incorporelles	154	4		-158	
Valeurs brutes	1 138	9	-26	-11	1 110
Amt/Dép. fonds commercial					
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-98	-57	26		-129
Autres immobilisations incorporelles					
Amortissement	-98	-57	26		-129
Valeur nettes Fonds commercial	863				863
Valeur nettes concessions, brevets & droits similaires	23	-52		147	118
Valeur nettes immobilisations incorporelles	154	4		-158	
Valeurs nettes	1 040	-48		-11	981

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En K€	31/12/2022	Acquis. / Nouv. Contrats Loc. / Dot.	Cessions	Autres mouvements	31/12/2023
Installations tech, matériel & outillage	1252	159	-74	10	1347
Matériel de bureau et informatique	414	28	-92		350
Terrains et constructions	277		-272		5
Matériel de transport	434	1106	-122	-561	857
Matériel de transport - Location	3343				3343
Autres immobilisations corporelles	37		-17		20
Valeurs brutes	5757	1293	-577	-551	5922
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-527	-168	73		-622
Amt/Dép. Matériel de bureau et informatique	-296	-52	88		-260
Amt/Dép. Terrains et constructions	-277		272		-5
Amt/Dép. Matériel transport	-334	-947	95	561	-625
Amt/Dép. Matériel transport - Location	-1783				-1783
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-34	-1	17		-18
Amortissement	-3251	-1168	545	561	-3313
Valeur nettes Installations tech, matériel & outillage	725	-9	-1	10	725
Valeur nettes Matériel de bureau et informatique	118	-24	-4		90
Valeur nettes Terrains et constructions					
Valeur nette Matériel de transport	100	159	-27		232
Valeur nette Matériel de transport - Location	1560				1560
Valeur nette autres immobilisations corp.	3	-1			2
Valeurs nettes	2506	125	-32	10	2609

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	31/12/2022	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	31/12/2023
Titres de participation	-	-	0	
Prêts, cautionnements et autres créances	151	121	-102	170
Immobilisations financières	151	121	-102	170
Dépréciation	0	0	-	0
Valeurs nettes	151	121	-102	170

NOTE 5 – STOCKS

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Stocks matières premières, fournitures et Autres Appro.	356	244
En cours de production	1 353	1 289
Stocks et en cours	1 709	1 533

NOTE 6 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Clients et comptes rattachés	11 689	14 106
Factures à établir	215	290
TOTAL	11 904	14 396
Dép. clients et comptes rattachés	-252	-190
Valeurs nettes - Clients et comptes rattachés	11 652	14 206

Toutes les créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 7 – AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Créances fiscales - hors IS - courant	1 127	1 013
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	511	187
Frais d'émission d'emprunt	125	154
Primes sur obligations	605	707
Impôts différés - actif	249	294
Autres créances	407	521
Autres créances et comptes de régularisation	3 024	2 876

Toutes les autres créances et comptes de régularisation sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 8 – DISPONIBILITES ET VMP

En K€	31/12/2023	31/12/2022
VMP - Equivalents de trésorerie	2 007	101
Disponibilités	6 541	10 595
Disponibilités et VMP	8 548	10 696

NOTE 9 – CAPITAL SOCIAL

	31/12/2023	31/12/2022
Nombre d'actions	32 108	32 108
Valeur nominale (en €)	1	1
Capital social (en K€)	32 108	32 108

Le capital de la société FARENEIT, entité consolidante, s'élève à 32 108 K€ euros et se compose de 32 108 395 actions de 1 euro de valeur nominale. Le Groupe ne détient pas d'actions propres.

Les 32 108 395 actions sont de différentes catégories :

- 21 608 395 actions ordinaires ;
- 10 500 000 actions de préférence de catégorie 1 dites ADP1. Par rapport aux actions ordinaires, les ADP1 offriront un dividende prioritaire à compter de l'exercice 2030, égal à 5% du prix d'acquisition / souscription / conversion desdites ADP1.

NOTE 10 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions à la fin de l'exercice s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2022	Dotations	Reprises avec utilisation	31/12/2023
Provisions pour pensions et retraites - courant	956	191	-213	934
Provisions pour litiges	534	97	-100	531
Autres provisions pour charges - non courant	13	0	-10	3
Provisions pour garanties - courant	9	0	-9	0
Provisions pour risques et charges	1 512	288	-332	1468

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des provisions pour pensions et retraites sont les suivantes :

Convention collective : Syntec

Taux d'actualisation : 3.2%.
 Revalorisation des salaires : 0%
 Turn-over : faible
 Age de départ à la retraite : 60 et 64 ans (taux plein)
 Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022

NOTE 11 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En K€	31/12/2022	Souscription	Nouv. Contrats de location	Rembours.	Variations de périmètre	31/12/2023
Emprunts obligataires	6 766	-	-	-	-	6 766
Emprunts auprès établis. de crédit	14 980	200	-	-1649	-	13 531
Dettes financières sur contrats de location	1 535	-	1 059	-902	-	1 692
Prêts garantis par l'Etat (PGE)	242	49	-	-141	-	150
Intérêts courus sur emprunts	99	179	-	-99	14	193
Autre emprunts et dettes financières	30	-	-	-9	(14)	7
Emprunts et dettes financières	23 652	428	1 059	-2 800	0	22 339

Les emprunts obligataires ont été émis à l'occasion de la prise de contrôle du groupe Headlight par la société Fareneit.

Il s'agit de deux emprunts obligataires convertibles en actions nouvelles à émettre d'échéance au 2 décembre 2029 :

- L'emprunt OCA porte sur 2.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1 euros, convertibles en autant d'actions dites ADP1
- L'emprunt OCB porte sur 4.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1 euros, convertibles en autant d'actions ordinaires

Les deux emprunts portent intérêts au taux annuel de 4%, payables semestriellement (30/6 et 31/12).

En cas de non-conversion de cet emprunt au terme de leur durée, une prime de non conversion sera versée aux porteurs des obligations de manière à porter le taux d'intérêt annuel effectif à 8%. Seules les primes de non conversion des emprunts dont les porteurs n'ont pas manifesté explicitement à ce jour leur intention de convertir in fine leurs obligations ont été reconnus dans les comptes sociaux de Fareneit et consolidés du groupe.

En 2023, FARENEIT a souscrit un emprunt de 200 000 euros auprès de la SCI MADOTECH.

Le détail des emprunts par échéances de remboursement est le suivant :

En K€	Montant brut	< 1 an	N + 2	N + 3	N + 4	>= N + 5
Emprunts obligataires	6 766	-	-	-	-	6 766
Emprunts auprès établis. de crédit	13 531	1 214	1 399	1 387	1 387	8 144
Dettes financières sur contrats de location	1 692	779	491	307	114	1
Prêts garantis par l'Etat (PGE)	150	-	37	-	-	113
Intérêts courus sur emprunts	193	-	193	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	7	7	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	22 339	2 000	2 120	1 694	1 501	15 024

NOTE 12 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	5 030	6 743
Factures non parvenues	1 076	779
Fournisseurs et comptes rattachés	6 106	7 522

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 13 – AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Dettes sociales - courant	2 245	2 695
Dettes fiscales (hors IS et CVAE) - courant	2 421	3 265
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	27	201
Produits constatés d'avance - non courant	2 851	4 430
Impôts différés - passif	73	70
Autres dettes	778	817
Autres dettes et comptes de régularisation	8 395	11 478

Toutes les autres dettes et comptes de régularisation sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 14 – CHIFFRE D’AFFAIRES

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Production vendue de services	49 128	50 761
Autres refacturations avec marge	1	25
Chiffre d'affaires	49 129	50 786

NOTE 15 – AUTRES PRODUITS D’EXPLOITATION

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée	63	552
Production immobilisée	-	32
Autres produits	23	67
Transferts de charg d'expl - Rémunérations du personnel	349	671
Transferts de charg d'expl - Autres charges	175	299
Autres produits d'exploitation	610	1 621

NOTE 16 – ACHATS CONSOMMES

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Achats mp, fournitures & autres approv, et variations	-1 368	-447
Variation de stocks	111	-247
Autres achats	-12 150	-12 297
Loyers	-753	-1 165
Honoraires	-2 696	-2 114
Transports et déplacements	-670	-571
Sous-traitance générale	-7 333	-7 781
Achat d'études	-204	-1 736
Entretiens et réparations	-810	-632
Primes d'assurance	-610	-521
Autres dépenses externes	-819	-1 223
Achats consommés	-27 446	-28 734

NOTE 17 – CHARGES DE PERSONNEL

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations du personnel	-9 890	-10 543
Charges sociales	-5 179	-5 474
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-756	-844
Charges de personnel	-15 825	-16 861

Les frais de personnel sont ceux des salariés du Groupe. Les coûts des sous-traitants ne sont pas inclus.

NOTE 18 – CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'intérêts sur emprunt	-1 137	-429
Charges d'intérêts sur emprunt - Location	-24	-18
Autres charges financières	-388	-92
Dot./Amt primes de remb. des obligations	-102	-59
Charges financières	-1 263	-598
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	93	-
Revenus des équivalents de trésorerie	57	2
Autres produits financiers	197	73
Produits financiers	347	75

NOTE 19 – IMPOT SUR LES RESULTATS

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Impôt différé	-9	-87
Impôt courant	-1 190	-1 332
Impôts sur les bénéfices	-1 199	-1 419

Le tableau ci-dessous montre le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt le taux applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Résultat avant impôts	3 946	4 507
Taux d'imposition en France	25,00%	25,00%
Impôt théorique	-987	-1 127
Ajustements de l'impôt théorique		
- Impôt sans base / crédit d'impôt / divers	-29	
- Différences permanentes sur retraitements de consolidation	-1 151	-1 819
- Autres effets en impôt des différences permanentes	1 173	1 649
- Déficits fiscaux non activés	-205	-129
- Autres	-1	7
Impôt effectif	-1 199	-1 419

En K€	Bilan consolidé fin de période		Compte de résultat consolidé	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Impôt différé / Provisions réglementées	-66	-63	-2	-20
Impôt différé / Indemnités de retraite	234	239	-6	-27
Impôt différé / Retraitement du crédit-bail locataire	-8	-6	-1	-1
Impôt différé / Différences temporaires	54	54	0	-39
Impôts différés nets	215	224	-9	-87
Impôt différé actif	258	294		
Impôt différé passif	43	70		

Les impôts différés constatés au bilan se décomposent comme suit :

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur les exercices au cours desquels les actifs seront réalisés ou les passifs réglés. Au 31 décembre 2023, le taux retenu est de 25%.

Des actifs d'impôts différés sont constatés, le cas échéant, au titre du report en avant de pertes fiscales. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que :

- dans la mesure où il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs suffisants à court terme sur lesquels les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés.

- dans la mesure où le degré d'aléa des prévisions établies par la Direction est jugé faible.

Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable à court terme permettra de les recouvrer.

NOTE 20 – EFFECTIF

Effectif moyen	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	44	52
Agents de maîtrise et techniciens	104	75
Employés	9	46
Ouvriers	74	102
Effectif moyen	231	275

NOTE 21 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à communiquer une information individuelle.

NOTE 22 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes : 65 000 €

Autres services : 0 €

NOTE 23 – ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

NOTE 24 – ENGAGEMENTS DONNES

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Cautions bancaires BTP	2 710	2 145
Cautions Crédit du Nord	859	853
Cautions CIC	636	580
Cautions Société Générale	23	48
Cautions retenues de garantie		
Crédit-bail	1 504	
Nantissement fonds de commerce	2 710	
Engagements donnés	8 442	3 626

FARENEÏT
Société par actions simplifiée
au capital de 32 108 395 euros
Siège social : 38/46 rue Calmette et Guérin - Z.I. du Prunay
78500 SARTROUVILLE
913 422 416 RCS VERSAILLES

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE

Approbation des comptes clos le 31 décembre 2023
En date du 12 juin 2024

En vertu des dispositions des articles L.233-16 et suivants du Code de Commerce, les sociétés commerciales quelle que soit leur forme, placées à la tête d'un groupe doivent, indépendamment de leurs comptes annuels établir et publier des comptes consolidés.

L'article L.233-26 précise que le Président doit établir un rapport sur la gestion du groupe consolidé dont le contenu est calqué sur celui du rapport annuel sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice écoulé et qui peut d'ailleurs être inclus dans ce rapport.

Nous avons choisi de vous présenter distinctement ce rapport sans, bien entendu revenir sur les développements que nous venons de faire sur les comptes annuels de la société FARENEÏT, les perspectives de l'exercice en cours et l'état des filiales et participations.

Nous aborderons principalement dans ce rapport :

- La situation de l'ensemble constitué par les sociétés dans la consolidation et la définition des principes et modes de consolidation,
- L'évolution prévisible du Groupe,
- Les événements importants survenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils sont établis, ayant été abordés dans le cadre du rapport sur les comptes annuels de la société FARENEÏT.

Les comptes consolidés du Groupe, arrêtés au 31 décembre 2023, ont été établis conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Il est fait application du règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué le 29 décembre 2020 et publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1) Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023

Désignation des sociétés	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
FARENEÏT	mère	100%	Société consolidante
TIPIE	100%	100%	Intégration globale
SEEM	100%	100%	Intégration globale
M.T.E.	100%	100%	Intégration globale
L.G. FROID	100%	100%	Intégration globale
ALFAKLIMA	100%	100%	Intégration globale
GRANPAS	100%	100%	Intégration globale
S.E.C.A.	100%	100%	Intégration globale
SETELEC	100%	100%	Intégration globale
EXERCE	100%	80,00%	Intégration globale
HELIOM	100%	90,00%	Intégration globale
MIDEC	100%	84,99%	Intégration globale
SERELY	100%	81,29%	Intégration globale
SN KOCH	100%	90,00%	Intégration globale
DELTAKLIMA	100%	90,00%	Intégration globale
SIEMAC	100%	100%	Intégration globale

2) Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023

Désignation des sociétés	Chiffre d'affaires	Résultat
FARENEÏT	225 000 €	452 221 €
TIPIE	3 820 793 €	3 206 027 €
SEEM	8 020 547 €	668 807 €
M.T.E.	2 382 555 €	30 143 €
L.G. FROID	3 313 271 €	322 791 €
ALFAKLIMA	3 414 930 €	-3 264 €
GRANPAS	2 089 601 €	-153 319 €
S.E.C.A.	3 753 514 €	258 140 €
SETELEC	4 756 031 €	295 830 €
EXERCE	2 073 268 €	142 952 €
HELIOM	4 537 246 €	322 206 €
MIDEC	2 527 568 €	160 958 €
SN KOCH	4 860 595 €	626 444 €
SERELY	2 202 260 €	13 402 €
DELTAKLIMA	5 344 154 €	581 059 €
SIEMAC	962 877 €	15 481 €

3) A titre comparatif, ventilation du chiffre d'affaires et du résultat de l'exercice précédent le dernier exercice clos

Désignation des sociétés	Chiffre d'affaires	Résultat
FARENEÏT	0 €	0 €
TIPIE	4 025 800 €	3 397 918 €
SEEM	7 622 495 €	839 704 €
M.T.E.	2 801 854 €	133 348 €
L.G. FROID	4 543 576 €	789 124 €
ALFAKLIMA	3 121 286 €	-72 228 €
GRANPAS	3 114 694 €	-15 386 €
S.E.C.A.	4 661 555 €	493 204 €
SETELEC	5 765 790 €	215 334 €
EXERCE	2 682 662 €	104 713 €
HELIOM	3 414 091 €	140 471 €
MIDEC	2 751 504 €	234 478 €
SN KOCH	4 752 523 €	744 653 €
SERELY	2 218 573 €	- 12 031 €
DELTAKLIMA	4 238 591 €	142 790 €
SIEMAC	824 193	124 208 €

Ces ventilations concernent les données issues des comptes sociaux.

Nous avons clôturé nos comptes consolidés au 31 décembre 2023, sur une période de douze mois pour toutes les sociétés du groupe excepté pour la société FARENEÏT qui clôture au 31 décembre 2023 un exercice d'une durée exceptionnelle de dix-neuf mois.

Nous avons rappelé les chiffres de l'exercice clos au 31 mai 2022 pour FARENEÏT et au 31 décembre 2022 pour les autres sociétés du Groupe, à titre informatif et comparatif.

Changements intervenus dans la structure du Groupe au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023 :

- En date du 22 décembre 2023, la société FARENEÏT a absorbé le patrimoine de la société HEADLIGHT, à effet comptable et fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2023.
- Les sociétés SN KOCH, MIDEDEC, HELIOM et DELTAKLIMA ont procédé à des augmentations de capital réservées à leurs directeurs respectifs.
- TIPIE a acquis les actions détenues par 2CS dans SEEM.

Ainsi la participation de TIPIE dans chacune de ces sociétés s'élève au 31 décembre 2023 à :

- 90,00% dans SN KOCH,
- 84,99% dans MIDEDEC,
- 90,00% dans HELIOM,
- 90,00% dans DELTAKLIMA,
- 100,00% dans SEEM.

II- METHODES DE CONSOLIDATION UTILISEES

Toutes les participations dans lesquelles la Société assure le contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les écarts d'acquisition sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent dans les comptes pour leur valeur historique. Aucun écart d'évaluation n'est affecté à ces postes.

Les amortissements consolidés correspondent à la somme des dotations pratiquées sur les coûts historiques.

Les impôts différés sont compensés au niveau de chaque entité fiscale.

Toutes les sociétés consolidées ont clôturé leur exercice au 31 décembre 2023.

III- EVOLUTION DE L'ACTIVITE PRINCIPALE SUR L'EXERCICE ECOULE

L'activité des sociétés du groupe concerne les secteurs du génie climatique, chauffage, climatisation, électricité générale, plomberie, couverture.

Le chiffre d'affaires net consolidé s'est élevé à 49 129 k€ contre 50 786 k€ euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 3,26%.

L'exercice se traduit par un bénéfice consolidé du groupe de 2 751 k€ contre 3 088 k€ pour l'exercice précédent.

Les produits et charges d'exploitation sont respectivement de :

• Produits.....	49 739 k €
• Charges	45 069 k €
Ainsi le résultat d'exploitation s'élève à	4 670 k €
Le résultat financier ressort à.....	<916k> €
Le résultat exceptionnel est de	196 k €
Et l'impôt sur les résultats est de	<1 199 k> €

L'effectif moyen du groupe étant composé de 231 personnes contre 275 en 2022.

IV- EVOLUTION PREVISIBLE

Il est constant que nous poursuivons tous nos efforts dans la maîtrise de nos charges aux fins de maintenir nos résultats.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes explications que vous jugerez utiles sur ces comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation.

Un exemplaire du présent rapport établi par Monsieur Joël CLAUDEPIERRE, Président de la Société FARENEÏT, Présidente de la Société, et du rapport des Commissaires aux Comptes devront être déposés au Greffe du Tribunal de Commerce.

Monsieur Joël CLAUDEPIERRE
Président



JPA FRANCE
Audit, Expertise comptable, Conseil
France

7, rue de Galilée
75116 PARIS

CARMYN
by Sinergys

6, rue de Thann
75017 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2023

FARENEIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 32 108 395 euros

Siège Social : 38/46 rue Calmette et Guérin
78 500 SATROUVILLE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FARENEÏT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

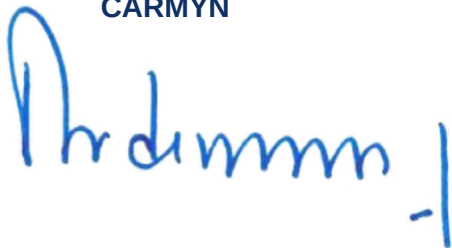
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 27 mai 2024

Les commissaires aux comptes,

CARMYN



Didier HASSAN

JPA



Pascal ROBERT

GROUPE FARENEIT**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****31 décembre 2023****AFIGEC**

SARL d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 3 217 400 € inscrite au tableau de l'Ordre de la
région Paris – Ile de France et membre de la Compagnie
régionale de Versailles

RCS Nanterre 324 021 542

26/28, rue Marius Auphan
92300 LEVALLOIS-PERRET

SOMMAIRE

1. BILAN CONSOLIDE	- 4 -
ACTIF	- 4 -
PASSIF	- 5 -
2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	- 6 -
3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	- 7 -
4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	- 9 -
5. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture.....	- 10 -
6. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	- 11 -
A. Référentiel comptable	- 11 -
B. Date de clôture.....	- 11 -
C. Modalités de consolidation.....	- 11 -
D. Principes et méthodes comptables	- 12 -
7. Liste des sociétés consolidées et organigramme.....	- 14 -
8. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	- 16 -
Note 1 – Ecart d'acquisition	- 16 -
Note 2 – Immobilisations incorporelles	- 16 -
Note 3 – Immobilisations corporelles	- 17 -
Note 4 – Immobilisations financières	- 18 -
Note 5 – Stocks	- 18 -
Note 6 – Clients et comptes rattachés	- 18 -
Note 7 – Autres créances et comptes de régularisation	- 19 -
Note 8 – Disponibilités et VMP	- 19 -
Note 9 – Capital social.....	- 19 -
Note 10 – Provisions pour risques et charges	- 20 -
Note 11 – Emprunts et dettes financières.....	- 20 -
Note 12 – Fournisseurs et comptes rattachés	- 22 -

Note 13 – Autres dettes et comptes de régularisation	- 22 -
Note 14 – Chiffre d'affaires	- 23 -
Note 15 – Autres produits d'exploitation	- 23 -
Note 16 – Achats consommés	- 23 -
Note 17 – Charges de personnel	- 23 -
Note 18 – Charges et produits financiers.....	- 24 -
Note 19 – Impôt sur les résultats	- 25 -
Note 20 – Effectif	- 26 -
Note 21 – Rémunération des organes de direction.....	- 26 -
Note 22 – Honoraires des commissaires aux comptes	- 26 -
Note 23 – Engagements reçus	- 27 -
Note 24 – Engagements donnés	- 27 -

1. BILAN CONSOLIDE

ACTIF

En K€	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	2	48 490	47 667
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	1	47 509	46 627
Immobilisations corporelles	3	2 609	2 506
Immobilisations financières	4	170	151
Total Actif immobilisé		51 269	50 324
Stocks et en-cours	5	1 709	1 533
Clients et comptes rattachés	6	11 652	14 206
Autres créances et comptes de régularisation	7	3 033	2 876
Valeurs mobilières de placement	8	2 007	101
Disponibilités	8	6 541	10 595
Actif circulant		24 942	29 311
Total Actif		76 211	79 635

PASSIF

En K€	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital		32 108	32 108
Primes		0	0
Réserves		2 846	0
Résultat consolidé		2 546	2 849
Total Capitaux propres	9	37 501	34 956
Intérêts minoritaires		433	514
Provisions pour risques et charges	10	1 468	1 512
Emprunts et dettes financières	11	22 339	23 652
Fournisseurs et comptes rattachés	12	6 106	7 522
Autres dettes et comptes de régularisation	13	8 364	11 478
Total Passif		76 211	79 635

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En K€	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	14	49 129	50 786
Autres produits d'exploitation	15	610	1 621
Produits d'exploitation		49 739	52 407
Variation de stocks		111	-247
Achats consommés	16	-27 557	-28 487
Autres charges d'exploitation		-57	-30
Impôts et taxes		-435	-535
Charges de personnel	17	-15 825	-16 861
Dotations d'exploitation nettes de reprises		-1 306	-1 125
Charges d'exploitation		-45 069	-47 285
Résultat d'exploitation avant amort. & dépré. des écarts d'acquisition		4 670	5 122
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat d'exploitation après amort. & dépré. des écarts d'acquisition		4 670	5 122
Charges et produits financiers	18	-916	-523
Charges et produits exceptionnels		196	-92
Impôt sur les bénéfices	19	-1 199	-1 419
Résultat net des entreprises intégrées		2 751	3 088
Résultat net consolidé		2 751	3 088
Intérêts minoritaires		205	240
Résultat Groupe		2 546	2 849

Détermination de l'EBITDA en K€ :

En K€	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Résultat d'exploitation		4 670	5 122
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles		56	10
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles		1 170	1 299
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir		29	16
Dot. aux prov. d'exploitation		110	13
Rep./provisions d'exploitation		-20	-15
Dot./Prov. engagements de retraite		191	82
Rep./Prov. engagements de retraite		-213	-190
Rep./dép. des créances (actif circulant)		-89	-202
Dot./dép. des actifs circulants		72	112
Retraitement des variations nettes des amortissements et des dépréciations hors PRC		1 306	1 125
EBITDA		5 976	6 247

3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidés	Résultat	Capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts mino.	Total capitaux propres
Résultat net de la période				2 849	2 849	240	3 088
Dividendes							
Transactions avec les intérêts minoritaires						275	275
1ère application ANC 20-01							
Autres mouvements							
31/12/2022	32 108			2 849	34 957	514	35 471
Résultat net de la période				2 546	2 546	205	2 751
Affectation du résultat			2 849	-2 849			
Augmentation du capital			0		0	140	140
Transactions avec les intérêts minoritaires			30		30	-227	-196
31/12/2023	32 108		2 847	2 546	37 501	433	37 934

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net consolidé	2 751	3 088
(+) Dotation aux amort. et prov. des immo. corporelles et incorporelles	1 312	1 209
Variation de l'impôt différé	9	87
Elimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	-20	40
Variation du BFR lié à l'activité	-2 446	-623
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION	1 606	3 801
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles	-9	-101
(-) Acquisition d'immobilisations corporelles	-236	-383
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-121	-95
Cession d'immobilisations	112	8
Incidence des variations de périmètre	-1 036	-13 155
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT	-1 290	-13 726
Dividendes versés par la société mère	-32	0
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	-200	0
Augmentations (réductions) de capital	140	10 510
Cession (acq.) nette actions propres	0	0
Emission d'emprunts - Apport en compte courant	428	16 241
Remboursements d'emprunts	-2 793	-6 148
Variation nette des concours bancaires	0	-1
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT	-2 457	20 602
VARIATION DE FLUX DE TRESORERIE	-2 141	10 677

Les trésoreries d'ouverture et de clôture comprennent les disponibilités, les valeurs mobilières de placement et les équivalents de trésorerie (note 8.8) nettes des intérêts courus non échus.

5. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture

A. Faits marquants de l'exercice

- Absorption par FARENEIT de HEADLIGHT

Au 01/01/2023, la société FARENEIT a absorbé la société HEADLIGHT.

Le mali de confusion entre la situation nette HEADLIGHT et les titres détenus par FARENEIT s'élève à 40,8 millions d'euros.

- Augmentation de capital par souscription en numéraire des salariés

Des augmentations de capital ont été souscrites en numéraire par des salariés dans quatre sociétés sur l'exercice 2023. Ces augmentations ont entraîné des dilutions du taux d'intérêt du Groupe FARENEIT et se sont traduites par les pertes de Résultat net suivantes :

Entité	Pourcentage de dilution	Perte de Résultat Net (en KEUR)
DELTAKLIMA	4,88%	27,6
HELIOM	5%	16,2
MIDEC	4,97%	9,2
SN KOCH	2,5%	15,6
TOTAL		68,6

- Rachat de titres auprès d'actionnaires minoritaires

Des rachats de titres ont été opérés auprès d'actionnaires minoritaires dans deux sociétés (SEEM et SERELY) sur l'exercice 2023. Le capital de la société EXERCE est détenue à 80% par la société SEEM. La relation de son pourcentage d'intérêt est uniquement la conséquence du rachat de titres du Groupe FARENEIT chez la société SEEM.

Ces rachats ont entraîné des augmentations du taux d'intérêt du Groupe FARENEIT et se sont traduites par les hausses de Résultat net suivantes :

Entité	Pourcentage de relation	Gain de Résultat Net (en KEUR)
EXERCE	11,98%	17,0
SEEM	20%	104,2
SERELY	25,17%	6,3
TOTAL		127,5

B. Evènements post clôture

Néant.

6. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

A. Référentiel comptable

Les états financiers du groupe sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué le 29 décembre 2020 et publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, sont appliquées.

B. Date de clôture

Les comptes consolidés du Groupe FARENEIT concerne la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, soit 12 mois.

La société FARENEIT, clôture son premier exercice de 19 mois au 31 décembre 2023.

Des comptes consolidés ont été réalisés au 31 décembre 2022, couvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 et intégrant les 7 premiers mois de la société FARENEIT, servent de comparatif.

La consolidation est réalisée à partir des comptes de 12 mois clôturés au 31 décembre 2023 par l'ensemble des filiales du Groupe. Les comptes consolidés sont établis par la société mère FARENEIT.

C. Modalités de consolidation

• Méthodes de consolidation

Le groupe ne détient pas de contrôle conjoint et de ce fait, n'applique pas la méthode d'intégration proportionnelle.

Le groupe n'exerce aucune influence notable, et de ce fait n'applique pas la méthode de mise en équivalence.

Toutes les participations dans lesquelles la société assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

• Elimination des opérations intra-groupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

D. Principes et méthodes comptables**• Ecart d'acquisition**

Dans le cadre des acquisitions d'entités, le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entreprise acquise, auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

À la date d'acquisition, les actifs et passifs identifiables des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir jusqu'à la clôture du premier exercice postérieur à l'exercice d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif ou goodwill était auparavant systématiquement amorti, désormais il cesse de l'être en l'absence de limite prévisible à sa durée d'utilisation, il fera donc l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

• Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est un actif non monétaire, sans substance physique et identifiable (c'est-à-dire pouvant être séparé et vendu, transféré, concédé, loué ou échangé ou résultant de droits contractuels ou légaux). Ce poste comprend principalement les logiciels et licences qui font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée variant d'un à trois ans.

Ces postes peuvent faire l'objet d'une dépréciation si cela s'avère nécessaire.

• Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de revient. L'immobilisation est alors amortie sur la durée d'utilisation du bien. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Terrains et constructions : 20 à 30 ans en mode linéaire,
- Installation tech, matériel & outillage : 4 à 10 ans en mode linéaire ou dégressif,
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans en mode linéaire ou dégressif
- Matériel de transport : 2 à 5 ans en mode linéaire ou dégressif.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenues au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

• Contrats de crédit-bail et des contrats assimilés

Les contrats de crédit-bail et les contrats assimilés sont comptabilisés côté preneur :

- Au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant ;
- Au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

Un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail remplit au moins une des conditions suivantes :

- Le contrat prévoit le transfert de la propriété au terme de la durée du bail sur option, et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ;
- La durée du bail recouvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ;
- La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

- Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle.

- Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une provision est enregistrée en fonction de la valeur de réalisation des stocks définie par rapport à leur utilisation prévue dans le cadre de l'activité de la société. Les prévisions d'utilisation sont établies par catégories de produits.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances clients sont provisionnées au cas par cas.

- Trésorerie et valeurs de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. Dans le cas où leur valorisation à la date de clôture fait apparaître une moins-value globale par catégorie de titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

- Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du ANC n° 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC n° 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération dépend des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans le futur proche.

- Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour litiges, les provisions pour pensions et obligations similaires et les autres provisions pour risques et charges.

- Engagements de retraite et prestations assimilées

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

La provision pour engagements de retraite au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements. Les variations d'hypothèses actuarielles sont comptabilisées en résultat, le cas échéant.

Le Groupe n'a pas appliqué la recommandation IFRIC conformément l'avis de l'ANC qui modifie la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises.

- Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

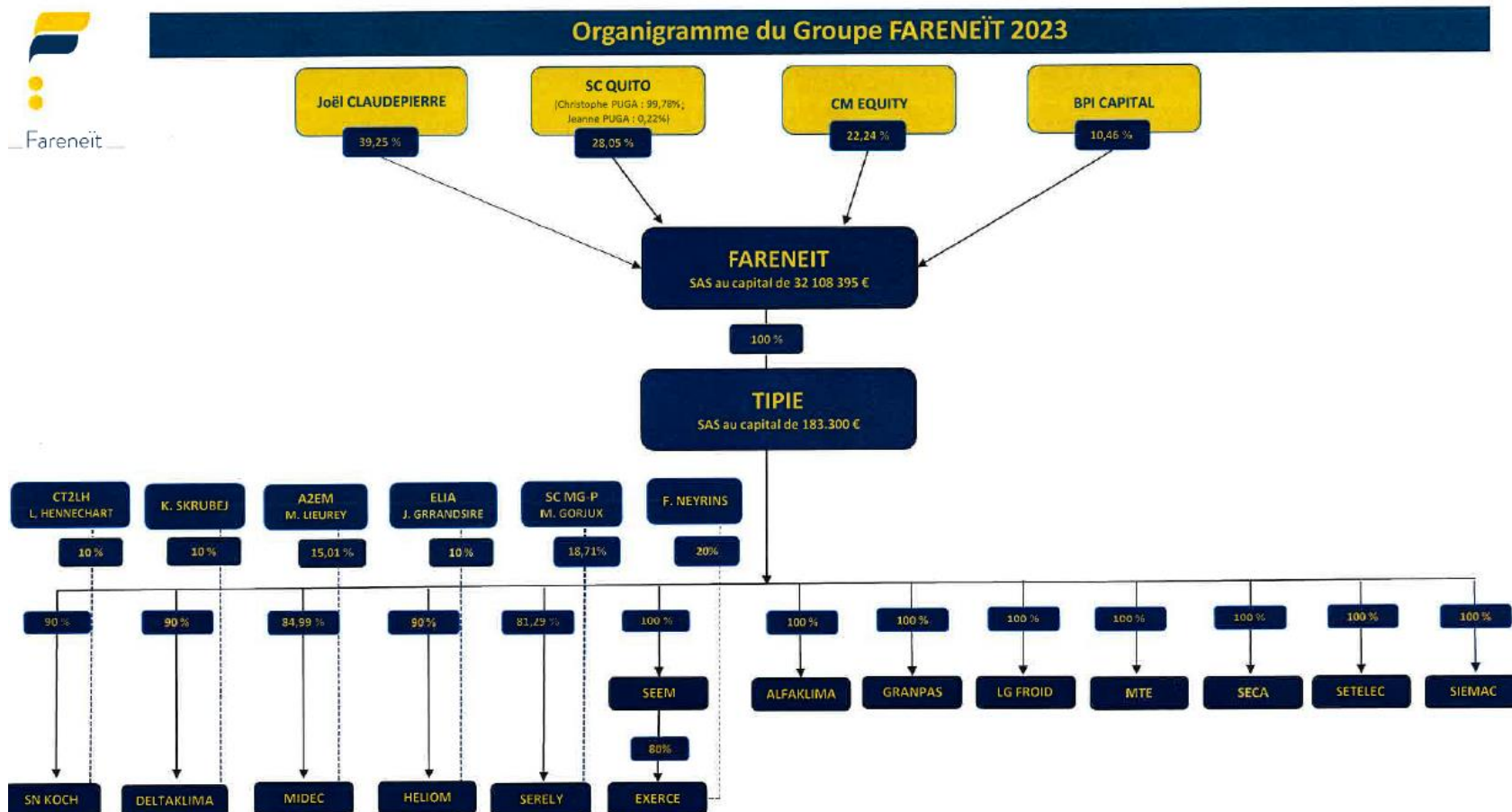
7. Liste des sociétés consolidées et organigramme

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Au 31/12/2023 :

Dénominations	Pays	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode	Numéro SIREN
FARENEIT	France	Sartrouville	Société mère	100,00%	IG	913422416
TIPIE	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	428969612
GRANPAS	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	414321257
M.T.E	France	Fresnes	100%	100,00%	IG	440514289
LG FROID	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	429410079
SEEM	France	Cormeilles en P.	100%	100,00%	IG	317193613
ALFAKLIMA	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	399470418
SECA	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	448526228
SETELEC	France	Fresnes	100%	100,00%	IG	413980590
MIDEC	France	Sartrouville	100%	84,99%	IG	387576242
SERELY	France	Mions	100%	81,29%	IG	971502943
EXERCE	France	Cormeilles en P.	100%	80,00%	IG	400916045
SN KOCH	France	Saint-Quentin	100%	90,00%	IG	879582070
HELIOM	France	Poissy	100%	90,00%	IG	444318174
DELTAKLIMA	France	Grand-Couronne	100%	90,00%	IG	879706752
SIEMAC	France	Sartrouville	100%	100,00%	IG	326638061

Méthode de consolidation : IG = Intégration Globale



Mis à jour au 31/12/2023

8. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 – ECART D'ACQUISITION

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Ecart d'acquisition	47 509	46 627
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-	-
Ecart d'acquisition	47 509	46 627

Au titre de l'exercice 2022, l'écart d'acquisition positif s'établissait à 46 627 K€. Il concernait la prise de contrôle du groupe Headlight et l'acquisition de la société Siemac. Elles avaient généré un écart d'acquisition positif de respectivement 46 397 K€ et 230 K€.

Au titre de l'exercice 2023, le rachat de titres auprès des sociétés SERELY et SEEM a généré une augmentation de l'écart d'acquisition de 882 K€. Il se décompose de la façon suivante : 224 K€ pour SERELY et 658 K€ pour SEEM (dont 208 K€ relatif à sa détention de 80% du capital de la société EXERCE).

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En K€	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions	Autres mouvements	31/12/2023
Fonds commercial	863				863
Concessions, brevets & droits similaires	121	5	-26	147	247
Autres immobilisations incorporelles	154	4		-158	
Valeurs brutes	1 138	9	-26	-11	1 110
Amt/Dép. fonds commercial					
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-98	-57	26		-129
Autres immobilisations incorporelles					
Amortissement	-98	-57	26		-129
Valeur nettes Fonds commercial	863				863
Valeur nettes concessions, brevets & droits similaires	23	-52		147	118
Valeur nettes immobilisations incorporelles	154	4		-158	
Valeurs nettes	1 040	-48		-11	981

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En K€	31/12/2022	Acquis. / Nouv. Contrats Loc. / Dot.	Cessions	Autres mouvements	31/12/2023
Installations tech, matériel & outillage	1252	159	-74	10	1347
Matériel de bureau et informatique	414	28	-92		350
Terrains et constructions	277		-272		5
Matériel de transport	434	1106	-122	-561	857
Matériel de transport - Location	3343				3343
Autres immobilisations corporelles	37		-17		20
Valeurs brutes	5757	1293	-577	-551	5922
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-527	-168	73		-622
Amt/Dép. Matériel de bureau et informatique	-296	-52	88		-260
Amt/Dép. Terrains et constructions	-277		272		-5
Amt/Dép. Matériel transport	-334	-947	95	561	-625
Amt/Dép. Matériel transport - Location	-1783				-1783
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-34	-1	17		-18
Amortissement	-3251	-1168	545	561	-3313
Valeur nettes Installations tech, matériel & outillage	725	-9	-1	10	725
Valeur nettes Matériel de bureau et informatique	118	-24	-4		90
Valeur nettes Terrains et constructions					
Valeur nette Matériel de transport	100	159	-27		232
Valeur nette Matériel de transport - Location	1560				1560
Valeur nette autres immobilisations corp.	3	-1			2
Valeurs nettes	2506	125	-32	10	2609

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	31/12/2022	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	31/12/2023
Titres de participation	-	-	0	
Prêts, cautionnements et autres créances	151	121	-102	170
Immobilisations financières	151	121	-102	170
Dépréciation	0	0	-	0
Valeurs nettes	151	121	-102	170

NOTE 5 – STOCKS

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Stocks matières premières, fournitures et Autres Appro.	356	244
En cours de production	1 353	1 289
Stocks et en cours	1 709	1 533

NOTE 6 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Clients et comptes rattachés	11 689	14 106
Factures à établir	215	290
TOTAL	11 904	14 396
Dép. clients et comptes rattachés	-252	-190
Valeurs nettes - Clients et comptes rattachés	11 652	14 206

Toutes les créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 7 – AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Créances fiscales - hors IS - courant	1 127	1 013
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	511	187
Frais d'émission d'emprunt	125	154
Primes sur obligations	605	707
Impôts différés - actif	249	294
Autres créances	407	521
Autres créances et comptes de régularisation	3 024	2 876

Toutes les autres créances et comptes de régularisation sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 8 – DISPONIBILITES ET VMP

En K€	31/12/2023	31/12/2022
VMP - Equivalents de trésorerie	2 007	101
Disponibilités	6 541	10 595
Disponibilités et VMP	8 548	10 696

NOTE 9 – CAPITAL SOCIAL

	31/12/2023	31/12/2022
Nombre d'actions	32 108	32 108
Valeur nominale (en €)	1	1
Capital social (en K€)	32 108	32 108

Le capital de la société FARENEIT, entité consolidante, s'élève à 32 108 K€ euros et se compose de 32 108 395 actions de 1 euro de valeur nominale. Le Groupe ne détient pas d'actions propres.

Les 32 108 395 actions sont de différentes catégories :

- 21 608 395 actions ordinaires ;
- 10 500 000 actions de préférence de catégorie 1 dites ADP1. Par rapport aux actions ordinaires, les ADP1 offriront un dividende prioritaire à compter de l'exercice 2030, égal à 5% du prix d'acquisition / souscription / conversion desdites ADP1.

NOTE 10 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions à la fin de l'exercice s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2022	Dotations	Reprises avec utilisation	31/12/2023
Provisions pour pensions et retraites - courant	956	191	-213	934
Provisions pour litiges	534	97	-100	531
Autres provisions pour charges - non courant	13	0	-10	3
Provisions pour garanties - courant	9	0	-9	0
Provisions pour risques et charges	1 512	288	-332	1468

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des provisions pour pensions et retraites sont les suivantes :

Convention collective : Syntec

Taux d'actualisation : 3.2%.
 Revalorisation des salaires : 0%
 Turn-over : faible
 Age de départ à la retraite : 60 et 64 ans (taux plein)
 Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022

NOTE 11 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En K€	31/12/2022	Souscription	Nouv. Contrats de location	Rembours.	Variations de périmètre	31/12/2023
Emprunts obligataires	6 766	-	-	-	-	6 766
Emprunts auprès établis. de crédit	14 980	200	-	-1649	-	13 531
Dettes financières sur contrats de location	1 535	-	1 059	-902	-	1 692
Prêts garantis par l'Etat (PGE)	242	49	-	-141	-	150
Intérêts courus sur emprunts	99	179	-	-99	14	193
Autre emprunts et dettes financières	30	-	-	-9	(14)	7
Emprunts et dettes financières	23 652	428	1 059	-2 800	0	22 339

Les emprunts obligataires ont été émis à l'occasion de la prise de contrôle du groupe Headlight par la société Fareneit.

Il s'agit de deux emprunts obligataires convertibles en actions nouvelles à émettre d'échéance au 2 décembre 2029 :

- L'emprunt OCA porte sur 2.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1 euros, convertibles en autant d'actions dites ADP1
- L'emprunt OCB porte sur 4.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1 euros, convertibles en autant d'actions ordinaires

Les deux emprunts portent intérêts au taux annuel de 4%, payables semestriellement (30/6 et 31/12).

En cas de non-conversion de cet emprunt au terme de leur durée, une prime de non conversion sera versée aux porteurs des obligations de manière à porter le taux d'intérêt annuel effectif à 8%. Seules les primes de non conversion des emprunts dont les porteurs n'ont pas manifesté explicitement à ce jour leur intention de convertir in fine leurs obligations ont été reconnus dans les comptes sociaux de Fareneit et consolidés du groupe.

En 2023, FARENEIT a souscrit un emprunt de 200 000 euros auprès de la SCI MADOTECH.

Le détail des emprunts par échéances de remboursement est le suivant :

En K€	Montant brut	< 1 an	N + 2	N + 3	N + 4	>= N + 5
Emprunts obligataires	6 766	-	-	-	-	6 766
Emprunts auprès établis. de crédit	13 531	1 214	1 399	1 387	1 387	8 144
Dettes financières sur contrats de location	1 692	779	491	307	114	1
Prêts garantis par l'Etat (PGE)	150	-	37	-	-	113
Intérêts courus sur emprunts	193	-	193	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	7	7	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	22 339	2 000	2 120	1 694	1 501	15 024

NOTE 12 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	5 030	6 743
Factures non parvenues	1 076	779
Fournisseurs et comptes rattachés	6 106	7 522

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 13 – AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Dettes sociales - courant	2 245	2 695
Dettes fiscales (hors IS et CVAE) - courant	2 421	3 265
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	27	201
Produits constatés d'avance - non courant	2 851	4 430
Impôts différés - passif	73	70
Autres dettes	778	817
Autres dettes et comptes de régularisation	8 395	11 478

Toutes les autres dettes et comptes de régularisation sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 14 – CHIFFRE D’AFFAIRES

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Production vendue de services	49 128	50 761
Autres refacturations avec marge	1	25
Chiffre d'affaires	49 129	50 786

NOTE 15 – AUTRES PRODUITS D’EXPLOITATION

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée	63	552
Production immobilisée	-	32
Autres produits	23	67
Transferts de charg d'expl - Rémunérations du personnel	349	671
Transferts de charg d'expl - Autres charges	175	299
Autres produits d'exploitation	610	1 621

NOTE 16 – ACHATS CONSOMMES

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Achats mp, fournitures & autres approv, et variations	-1 368	-447
Variation de stocks	111	-247
Autres achats	-12 150	-12 297
Loyers	-753	-1 165
Honoraires	-2 696	-2 114
Transports et déplacements	-670	-571
Sous-traitance générale	-7 333	-7 781
Achat d'études	-204	-1 736
Entretiens et réparations	-810	-632
Primes d'assurance	-610	-521
Autres dépenses externes	-819	-1 223
Achats consommés	-27 446	-28 734

NOTE 17 – CHARGES DE PERSONNEL

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations du personnel	-9 890	-10 543
Charges sociales	-5 179	-5 474
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-756	-844
Charges de personnel	-15 825	-16 861

Les frais de personnel sont ceux des salariés du Groupe. Les coûts des sous-traitants ne sont pas inclus.

NOTE 18 – CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'intérêts sur emprunt	-1 137	-429
Charges d'intérêts sur emprunt - Location	-24	-18
Autres charges financières	-388	-92
Dot./Amt primes de remb. des obligations	-102	-59
Charges financières	-1 263	-598
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	93	-
Revenus des équivalents de trésorerie	57	2
Autres produits financiers	197	73
Produits financiers	347	75

NOTE 19 – IMPOT SUR LES RESULTATS

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Impôt différé	-9	-87
Impôt courant	-1 190	-1 332
Impôts sur les bénéfices	-1 199	-1 419

Le tableau ci-dessous montre le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt le taux applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Résultat avant impôts	3 946	4 507
Taux d'imposition en France	25,00%	25,00%
Impôt théorique	-987	-1 127
Ajustements de l'impôt théorique		
- Impôt sans base / crédit d'impôt / divers	-29	
- Différences permanentes sur retraitements de consolidation	-1 151	-1 819
- Autres effets en impôt des différences permanentes	1 173	1 649
- Déficits fiscaux non activés	-205	-129
- Autres	-1	7
Impôt effectif	-1 199	-1 419

En K€	Bilan consolidé fin de période		Compte de résultat consolidé	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Impôt différé / Provisions réglementées	-66	-63	-2	-20
Impôt différé / Indemnités de retraite	234	239	-6	-27
Impôt différé / Retraitement du crédit-bail locataire	-8	-6	-1	-1
Impôt différé / Différences temporaires	54	54	0	-39
Impôts différés nets	215	224	-9	-87
Impôt différé actif	258	294		
Impôt différé passif	43	70		

Les impôts différés constatés au bilan se décomposent comme suit :

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur les exercices au cours desquels les actifs seront réalisés ou les passifs réglés. Au 31 décembre 2023, le taux retenu est de 25%.

Des actifs d'impôts différés sont constatés, le cas échéant, au titre du report en avant de pertes fiscales. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que :

- dans la mesure où il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs suffisants à court terme sur lesquels les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés.

- dans la mesure où le degré d'aléa des prévisions établies par la Direction est jugé faible.

Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable à court terme permettra de les recouvrer.

NOTE 20 – EFFECTIF

Effectif moyen	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	44	52
Agents de maîtrise et techniciens	104	75
Employés	9	46
Ouvriers	74	102
Effectif moyen	231	275

NOTE 21 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à communiquer une information individuelle.

NOTE 22 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes : 65 000 €

Autres services : 0 €

NOTE 23 – ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

NOTE 24 – ENGAGEMENTS DONNES

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Cautions bancaires BTP	2 710	2 145
Cautions Crédit du Nord	859	853
Cautions CIC	636	580
Cautions Société Générale	23	48
Cautions retenues de garantie		
Crédit-bail	1 504	
Nantissement fonds de commerce	2 710	
Engagements donnés	8 442	3 626